



ELSP à la RÉUNION

► Renforcement des effectifs ◀

LA DAP S'ENGAGE !

COMMUNIQUÉ :**FO Justice – le 6 Octobre 2025**

Dans tous les établissements pénitentiaires, les carences d'effectifs sont devenues chroniques. Le territoire de la Réunion n'échappe pas à ce constat accablant.

Cette situation, déjà extrêmement complexe et tendue, est aggravée par une surpopulation carcérale en constante augmentation.

Au-delà de la surcharge de travail et de tension pour les personnels, ces éléments combinés favorisent l'apparition de violences et le développement de divers trafics.

Pour faire face, une seule ELSP est actuellement déployée sur l'ensemble du territoire réunionnais. Elle est basée au Centre Pénitentiaire de Saint-Denis, mais ses capacités d'intervention restent évidemment limitées.

► Le renfort de l'ensemble des établissements réunionnais revêt un enjeu majeur pour FO Justice !

Il en va du respect des engagements pris dans le protocole post Incarville !

Sur les 15 postes ouverts à la prochaine campagne de mobilité, 2 sont d'ores et déjà fléchés sur ce territoire... **Ça n'est pas suffisant !**

C'est la raison pour laquelle **FO Justice** est intervenu auprès de la Direction de l'Administration Pénitentiaire et a obtenu des engagements sur un rétroplanning pour l'année 2026. Celui-ci prévoit des mesures concrètes en matière de renforts d'effectifs avec des postes fléchés ELSP :

► Dès la première campagne 2026, avec une arrivée anticipée pour la fin d'été 2026 :

- 5 postes pour le renforcement de l'ELSP de Saint-Denis
- 2 postes pour initier la mise en place d'une ELSP au Port

► Cette nouvelle équipe au Port sera ensuite renforcée et consolidée en 2 temps :

- 7 postes à la mobilité pour la fin de l'année 2026
- 7 nouveaux postes à la mobilité en 2027

Dans le contexte actuel de sous-effectif généralisé au niveau national et de contraintes budgétaires, **FO Justice** se félicite des avancées obtenues, grâce à un dialogue ferme et constructif avec l'administration.

Nous restons pleinement engagés à assurer un niveau de sécurité approprié aux spécificités du territoire réunionnais et de ses établissements pénitentiaires !

